

SEANCE DU
6 OCTOBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
62

Date de convocation :
30 septembre 2022

Date d'affichage :
7 octobre 2022

OBJET :
**Budget Assainissement - Décision
Modificative**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 71**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 69**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 2**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 9**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 06 octobre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - M. Jean-Yves VERNOCHE - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Sébastien CIRON - M. Michel CHARDEAU - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Christiane MATHOS - Mme Séverine GIRARD-LELEU - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Sébastien GANE - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Thierry BUISSON - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Énio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Christian GRAND - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Christophe DUMONT - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - M. Frédéric MARASCIA - M. Abdoukader ATTEYE - M. Gérard GRONFIER - Mme Salima BELHADJ-TAHAR

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. FREDON (pouvoir à Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET)
Mme SARANDAO (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
Mme MATRAY (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme LE DAIN (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Stéphanie MICHELOT LUQUET



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le conseil communautaire le 16 décembre 2021 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2022 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Cette décision modificative prévoit, en section de fonctionnement, l'ajustement de la dotation aux amortissements au vu du besoin réellement constaté, ainsi qu'un ajustement des crédits concernant les charges de la régie intéressée ainsi que les résultats du régisseur au vu du compte d'exploitation définitif de l'année 2021 du contrat et de son intéressement.

Il est également constaté l'apurement de rattachements non-utilisés en dépenses et en recettes.

En section d'investissement, elle intègre des écritures d'ordre équilibrées en dépense et recette constatant le transfert de frais d'études en compte de travaux.

Elle prévoit également, un réajustement des crédits dédiés aux charges de garantie de renouvellement des réseaux ainsi que des ajustements de crédits d'opération, notamment pour la protection des ressources.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

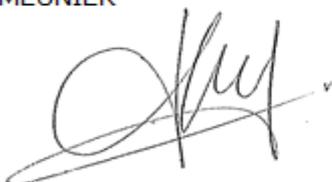
- d'adopter la décision modificative du budget annexe Assainissement, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 7 octobre 2022
et publié, affiché ou notifié le 7 octobre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

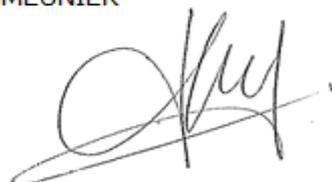
LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



CHAP.	NAT. / FONCT.	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
BUDGET ASSAINISSEMENT				
67	678/23/INT	Intéressement régisseur	45 000,00	
67	678/23/R	Résultat régisseur	6 800,00	
67	6718/10	Charges sur opération de gestion	38 283,00	
011	6226/23/A	Charges de personnel régisseur	14 463,00	
	6061/23/B	Fournitures non stockables	27 057,00	
	611/23/F	Sous-traitance	168 502,00	
	6378/23/G	Autres taxes et redevances	222,00	
	618/23/H	Charges diverses	19 570,00	
65	658/10	Charges diverses de gestion courante	-26 000,00	
022	022/10	Dépenses imprévues	-84 814,00	
77	7718/10	Produits sur opération de gestion		72 083,00
042	6811/10	Dotation aux amortissements	-137 000,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT			72 083,00	72 083,00
INVESTISSEMENT				
23	238/23	Avances et acomptes	260 000,00	
20	2031/23/EIETC321	Frais d'études	-152 000,00	
21	21532/23/REEXE356	Réseaux d'assainissement	-245 000,00	
041	2031/10	Transfert de frais d'études en compte de travaux		856 600,00
041	2151/10	Transfert de frais d'études en compte de travaux	856 600,00	
040	281532/281562/28151/10	Dotation aux amortissements		-137 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT			719 600,00	719 600,00